

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le conseil de la MRC de Lotbinière adopte son budget 2026

Laurier-Station, le 27 novembre 2025 – Lors de la séance du 26 novembre, le conseil de la MRC de Lotbinière a adopté son budget 2026, d'un montant de 17 057 402 \$. Ce budget permettra de planifier et d'encadrer la réalisation des services, projets et mandats régionaux tout au long de l'année à venir.

Pour équilibrer ce budget, les 18 municipalités locales verseront 6 235 212 \$ en quotes-parts totales. À cela s'ajoutent 10 822 190 \$ provenant des services rendus aux municipalités, de transferts de différents programmes gouvernementaux et de l'affectation de surplus.

La quote-part générale sera de 5 058 897 \$ en 2026, soit une hausse de 4,0 %. Elle regroupe notamment les quotes-parts liées à l'opération du lieu d'enfouissement technique, à la plateforme de compostage, au service d'évaluation foncière, à l'administration, à l'aménagement du territoire et au développement.

D'autres quotes-parts s'ajoutent : le dernier paiement pour le remboursement des bacs bruns (132 659 \$), la seconde et dernière facture de l'étude sur le regroupement des services incendie (40 465 \$), le service régional de vidange des installations septiques (662 231 \$), le transport collectif (200 000 \$) et le transport adapté (133 417 \$).

L'ensemble de ces quotes-parts porte la contribution totale à 6 235 212 \$, une augmentation de 4,7 % par rapport à 2025.

Le budget global de 17 057 402 \$, en hausse de 15,1 %, reflète l'ajout de nouveaux services demandés par les municipalités. Parmi ceux-ci, l'intégration de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit au service régional de collecte des ordures et des matières organiques fera doubler la flotte de camions, passant de 5 à 10 véhicules en 2026, et augmentera les dépenses du service de 1 503 040 \$ à 2 621 186 \$, soit une hausse de 1 120 000 \$.

Le service informatique régional, dont bénéficient plusieurs municipalités, contribue également à la croissance du budget 2026 avec l'embauche d'un nouveau technicien et l'ajout de dépenses liées,





entre autres, à l'hébergement des données. De plus, le projet de regroupement des services incendie permettra à plusieurs municipalités de bénéficier du soutien d'un directeur régional en sécurité incendie ainsi que de ressources administratives et techniques.

Enfin, le transport collectif bénéficiera d'une bonification et un service régional d'officiers municipaux en bâtiment et en environnement (inspecteurs municipaux) sera mis en place au cours de l'année. (Les dépenses associées ne figurent plus dans la synthèse.)

« Ces dernières années reflètent bien les enjeux que vivent les municipalités du Québec et celles de la MRC de Lotbinière n'y échappent pas. Il n'est donc pas surprenant que de nouveaux services régionaux voient le jour année après année, notamment pour aider les municipalités qui peinent à offrir des services de qualité individuellement. La MRC de Lotbinière continuera de travailler à répondre aux attentes de ses municipalités et de ses citoyens », mentionne Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière et maire de Val-Alain.

- 30 -

Source:
Julie-Ann Charest
Technicienne aux communications
418 926-3407, poste 242
communications@mrclotbiniere.org

Information:
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier trésorier
418 926-3407, poste 216
stephane.bergeron@mrclotbiniere.org



